



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique

n°1092

du 10 juillet 2026



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin académique n° 1092 du 10 juillet 2026

Sommaire

Direction Régionale Académique de l'Information et de l'Orientation

- Appel à candidatures : formateur/trice à la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS)

**REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
RECTORAT DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE**

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Benoît DELAUNAY - Recteur de la Région académique
Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille, Chancelier des Universités

REDACTEUR EN CHEF : Bruno MARTIN - Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

CONCEPTION, RÉALISATION : Thomas PRESTIGIACOMO (Tel : 04 42 91 75 12)

ce.ba@ac-aix-marseille.fr



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MISSION LUTTE CONTRE LE DECROCHAGE
SCOLAIRE**

DRAIO / MLDS

**APPEL A CANDIDATURES : FORMATEUR/TRICE A LA MISSION DE LUTTE CONTRE LE
DECROCHAGE SCOLAIRE (MLDS)**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du 2nd degré s/c de Madame et Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'éducation nationale

Dossier suivi par : Mme DELHALT – Responsable académique Persévérance Scolaire – Tel : 04 42 91 70 80 – perseverance.draioaix@region-academique-paca.fr

Poste de formateur/trice à la Mission de Lutte contre Le Décrochage Scolaire (MLDS) en milieu pénitentiaire vacant à partir du 1^{er} septembre 2026.

Vous trouverez en annexe la fiche de poste ainsi que les modalités de candidature.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Bruno MARTIN, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

FICHE DE POSTE Formateur MLDS

LIEU : Un poste à 80% en milieu pénitentiaire – Unité Locale d'Enseignement EPM de La Valentine et Aix-Luynes

PERSONNELS POUVANT POSTULER : Titulaires et Contractuels du second degré

MISSION

Mission principale : Mise en œuvre de la lutte contre le décrochage scolaire au travers des dispositifs MLDS

Missions communes aux deux établissements :

- Participer aux réunions de synthèse.
- Maintenir le lien avec l'établissement d'origine (cours, bulletins scolaires, attestations, diplômes, etc.) pour les élèves scolarisés.
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de parcours personnalisés favorisant le retour en formation, en scolarité ou l'accès à une qualification.
- Accompagner de façon personnalisée les élèves tout au long de leur parcours
- Assurer le lien avec les familles dans le cadre du suivi de la scolarité.
- Accompagner l'élève lors de sa sortie vers son établissement d'origine ou d'affectation, assurer la liaison avec les équipes éducatives et la M.L.D.S afin de sécuriser le parcours de l'élève.
- Assurer le lien avec les éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse (*PJJ*) au sein de l'établissement et en milieu ouvert.
- Collaborer étroitement avec l'enseignant référent, les équipes pédagogiques, le psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN) et la Mission locale.
- Assurer le suivi des actions menées, notamment en renseignant le tableau de flux consignait les entretiens, les accueils en action (PILOT).
- Participer aux réunions d'équipe du réseau ainsi qu'aux réunions académiques planifiées par la chargée de mission MLDS.
- Développer et entretenir des partenariats dans le cadre de l'obligation de formation des 16-18 ans.

Missions spécifiques à l'EPM :

2 jours par semaine lundi et jeudi

- Participer au repérage et à l'évaluation des besoins des jeunes en risque de décrochage ou en situation de décrochage (parcours arrivants, CELF, renseignement du tableau de suivi).
- Concevoir et animer des séquences pédagogiques adaptées aux profils des élèves et à la temporalité des prises en charge (entrées et sorties permanentes).
- Intervenir prioritairement auprès :
 - des groupes Z (arrivants) en collectif ;
 - des groupes R (remobilisation) en individuel ;
 - des groupes O (orientation) et S (scolaire) en collectif

Missions spécifiques à Aix-Luynes :

2 jours par semaine mardi et vendredi

- Concevoir et animer des séquences pédagogiques adaptées aux besoins des jeunes, notamment dans le domaine des compétences psychosociales, en tenant compte de leurs profils et de la durée de leur prise en charge.
 - Quartier Mineurs
 - Quartier Jeunes Majeurs (QJM) Aix 1
 - Jeunes majeurs Aix 2
- Travailler en coordination avec les conseillers du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) pour les personnes condamnées à des peines inférieures à deux ans, notamment pour :
 - l'organisation des permissions de sortie liées aux examens ;
 - la mise en relation avec les EPLE en vue de préparer la poursuite du parcours scolaire ou de formation.

CONTEXTE D'EXERCICE

Le formateur MLDS est rattaché à l'ULE EPM de La Valentine et Aix-Luynes et percevra une indemnité mensuelle en milieu pénitentiaire de 276 € brut.

Placé sous l'autorité du chef d'établissement et de la responsable académique persévérance scolaire en charge de la MLDS et de l'Obligation de Formation sous couvert du DRAIO, il est amené à exercer ses fonctions dans différents établissements déterminés en début d'année.

Le formateur développe son action au sein d'une équipe pilotée par un coordonnateur MLDS de réseaux. Une lettre de mission annuelle définit son activité et les établissements d'intervention.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Licence souhaitée
- Certification « Lutte contre le décrochage scolaire » souhaitée
- Organisation (autonomie, piloter un projet),
- Rigueur (appliquer les règles et les procédures),
- Travail d'équipe, adaptabilité (encadrer, animer une équipe),
- Initier et conduire des partenariats,
- Encadrer des jeunes en ruptures,
- Maîtriser les TICE,
- Savoir rendre compte,
- Créativité, innovation,
- Conduite d'entretiens.

Les candidats dont les dossiers auront été pré-sélectionnés seront reçus pour un entretien.

Acte de candidature : CV et lettre de motivation à faire parvenir au Pôle Persévérance Scolaire à la DRAIO avant **le 4 septembre 2026 DELAI DE RIGUEUR**, par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : perseverance.draioaix@region-academique-paca.fr

Les entretiens de recrutement se tiendront à partir de la rentrée de septembre 2026.